

---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

**Commission permanente du budget et de l'administration**

**Poursuite du débat sur le discours sur le budget (1)**

**Le mercredi 9 avril 1997 — N° 47**

**Président: M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|                                                                    |           |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| Débats de l'Assemblée                                              | 115,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires                              | 325,00 \$ |
| Pour une commission en particulier:                                |           |
| Commission de l'aménagement et des équipements                     | 105,00 \$ |
| Commission du budget et de l'administration                        | 75,00 \$  |
| Commission des institutions                                        | 70,00 \$  |
| Commission des affaires sociales                                   | 65,00 \$  |
| Commission de l'économie et du travail                             | 60,00 \$  |
| Commission de l'éducation                                          | 40,00 \$  |
| Commission de la culture                                           | 35,00 \$  |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries<br>et de l'alimentation | 20,00 \$  |
| Commission de l'Assemblée nationale                                | 5,00 \$   |
| Index (une session, Assemblée et commissions)                      | 10,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754

Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des  
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente du budget et de l'administration**

**Le mercredi 9 avril 1997**

**Table des matières**

Déclarations d'ouverture

|                   |    |
|-------------------|----|
| M. Bernard Landry | 1  |
| M. André Bourbeau | 5  |
| M. Yves Blais     | 9  |
| M. André Bourbeau | 10 |

**Autres intervenants**

M. Jacques Baril, président

M. Jacques Chagnon



Le mercredi 9 avril 1997

Poursuite du débat sur le discours sur le budget

(Dix-sept heures deux minutes)

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** À l'ordre, mesdames, messieurs. La commission du budget et de l'administration est réunie afin de poursuivre le débat sur le discours du budget. M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements qui vous ont été proposés?

**Le Secrétaire:** Oui, M. le Président. J'informe les membres de la commission que M. Facal (Fabre) va remplacer M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) et Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) remplacera M. Bertrand (Charlevoix).

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Je vais vous donner la lecture des règlements de fonctionnement. Je pense bien que la plupart les connaissent, mais, de toute façon, permettez-moi de rappeler les règles du débat. Le mandat que nous entreprenons aujourd'hui pour une période de 10 heures — on va en avoir des choses à se dire, hein — prend la forme d'une interrogation au ministre d'État de l'Économie et des Finances par les membres de la commission sur la politique budgétaire présentée lors du discours du budget. Les règles du débat ont été fixées par la commission de l'Assemblée nationale, le 23 mai 1984.

Nos travaux vont commencer par une période de déclarations d'ouverture au cours de laquelle le ministre d'État de l'Économie et des Finances et le porte-parole de l'opposition officielle en matière des finances prendront la parole pendant 20 minutes. Les membres de la commission auront, ensuite, un temps de parole de 10 minutes, réparti en une ou plusieurs interventions qui peuvent prendre la forme de questions au ministre ou de commentaires. Le ministre disposera d'un temps de parole de 10 minutes après chacune des interventions.

Donc, vous permettez que l'on se souhaite ensemble un bon 10 heures de bonnes discussions, dans des échanges sans doute qui seront, de temps à autre, vigoureux, mais dans la plus grande amitié, si on peut dire, la plus grande collaboration entre parlementaires. Sur ça, M. le ministre, je vous accorde le temps qui est mis à votre disposition pour vos remarques préliminaires.

Déclarations d'ouverture

**M. Bernard Landry**

**M. Landry (Verchères):** Merci, M. le Président. Vingt minutes sur 10 heures pour des remarques préliminaires, c'est une proportion acceptable. D'ailleurs, mon collègue le député de Masson, qui est

un homme à la fois profond et facétieux, me passe un billet en disant qu'une période de 10 heures, ça peut se dire D-I-S-E-U-R-S, une période de diseurs. J'espère que ce n'est pas ça qui va nous arriver et que, si nous avons des choses à dire, nous les dirons sans avoir l'air de diseurs.

Le 25 mars dernier, à une période historiquement hâtive dans l'histoire de notre Assemblée, j'ai eu l'honneur de déposer le budget et de rapprocher la date du discours du budget le plus possible de la date du dépôt des crédits. C'était une chose qui était voulue à fin de transparence et à fin de pédagogie pour que la population puisse juger en même temps les dépenses, les rentrées et les grandes orientations économiques du gouvernement. Cette façon de faire a été appréciée et, comme elle n'a pas été dénoncée par l'opposition, je présume que l'opposition elle-même n'était pas mécontente d'avoir les deux documents assez près l'un de l'autre.

Quant aux analystes, ils ont été nombreux à souligner que ce budget représentait un réel défi compte tenu des objectifs économiques et financiers ambitieux que le gouvernement s'est fixés et du peu de marge de manoeuvre dont nous disposions. Il m'est arrivé de dire que ce budget est un peu l'illustration que, même pris dans une camisole de force, on pouvait arriver à faire des mouvements significatifs, ce que nous avons tenté de faire. Et, d'après les commentaires que j'ai des analystes, oui, mais de la population, des députés ministériels qui sont allés sur le terrain évidemment pour le congé pascal et qui m'ont, tous et toutes, fait des remarques en revenant, ce budget, compris dans une période difficile, reçoit un accueil largement positif de la population, d'abord parce qu'il avait été inspiré fortement de deux sommets nationaux — les grandes orientations venaient du sommet de Québec et du sommet de Montréal — donc avait été déjà l'objet de divers consensus nationaux qui ont été très utiles dans son élaboration.

Ce budget s'appuie sur deux grandes priorités: l'assainissement commencé et à finir des finances publiques; commencé par le député de Crémazie, continué par votre humble serviteur, tant qu'il le pourra. Et, comme il y a une loi de notre Assemblée nationale qui nous force à le faire, cet objectif sera atteint et nous serons à zéro de déficit annuel en l'an 1999-2000 en termes budgétaires. Et l'autre objectif, c'était la création d'emplois. Et ça, ce n'était pas simple, d'abord, parce que les moyens sont limités, parce que la conjoncture canadienne n'est pas, malgré une certaine portance que l'on remarque depuis quelques mois, tellement favorable à l'emploi.

Le taux de chômage est encore autour de 10 % dans l'ensemble du Canada. Toutes les provinces de l'Est, toutes celles qui sont à l'est du Québec sont plus

chômeuses que le Québec et toutes celles qui sont à l'ouest le sont moins. Le Québec est au milieu en termes de pourcentage de chômage. Ce n'est pas une consolation. Le milieu, c'est la médiocrité au sens littéral du terme. Mais on a déjà été à 13 % naguère et là on se rapproche, à un niveau encore bien trop haut, d'un niveau plus encourageant.

Sur le plan du redressement financier, vous savez, vous connaissez la séquence par coeur, il fallait réduire le déficit à 3 200 000 000 \$. Nous avons réussi. Nous sommes partis de près de 6 000 000 000 \$ la première année, nous sommes allés en bas de 4 000 000 000 \$, ensuite 3 200 000 000 \$ et, par la suite, c'est 2 200 000 000 \$, 1 200 000 000 \$, zéro. Alors, le 3 200 000 000 \$ est encaissé, il est derrière nous. La présente année doit nous amener à 2 200 000 000 \$.

Au-delà et en même temps que nous redressons les finances publiques, nous attaquons à la fois la création d'emplois par un plan d'investissement et par une réforme importante de notre fiscalité. Sur le plan de la croissance, on a vu plusieurs signes encourageants au cours des derniers mois. D'abord, les taux d'intérêt ont diminué, on peut dire, de façon spectaculaire depuis deux ans, ce qui a augmenté les revenus disponibles des ménages, soit pour servir à la consommation ou au désendettement, car l'endettement des ménages est toujours très élevé, comme les gouvernements. C'est drôle, les uns et les autres ont vécu à peu près les mêmes périodes de négligence et d'incurie de l'équilibre de leurs finances.

● (17 h 10) ●

On a connu, ce qui est très significatif pour la création d'emplois dans l'année qui vient, l'année passée une augmentation des investissements privés de 12,6 %, en 1996. Le Canada a eu 4,1 %. Quand je fais ressortir que le Canada a eu une performance beaucoup plus basse que celle du Québec, ce n'est pas pour m'en réjouir, d'aucune espèce de façon. J'aimerais mieux que le Canada soit à 15 % ou à 18 %. C'est nos clients, c'est nos voisins. Mais ils ne sont pas à 15 %, ils ne sont pas à 18 %. Nous, nous sommes à 12 %; eux, ils sont à 4 %.

J'insiste là-dessus parce que je connais une certaine tendance, dans notre société, à dire que c'est à cause des options constitutionnelles. Il y a des gens qui n'ont pas compris que ce feu Robert Bourassa a dit. Robert Bourassa a dit, dans cette Assemblée, dans un des discours les plus émouvants de sa longue carrière: Le Québec est une société libre de ses choix et pour toujours. Alors, quand on est libre de ses choix, il ne faut pas se faire renoter à tous les deux mois: Ah! Vous avez parlé de souveraineté, ça va faire mal à l'économie. Ce n'est pas exact. On a parlé de souveraineté, on en parle et on va en parler encore, puis les investissements privés ont été en hausse de 12,6 %, en 1996, au Québec.

Et j'ai déjà donné le chiffre absolu 1 000 fois plutôt qu'une, mais je le redonne: 2 600 000 000 \$

d'investissements étrangers dans l'économie du Québec. Une année record et qui illustre, comme je le dis souvent, que, s'il y a des Québécois et des Québécoises qui n'ont pas confiance à l'économie du Québec, il y a des Américains qui ont confiance, il y a des Français qui ont confiance, puis il y a des Allemands qui ont confiance, parce que c'est ces gens-là qui sont venus investir dans la pharmacie, dans l'aéronautique, l'espace, etc. Alors, bien amicalement, à nos compatriotes qui seraient moroses par rapport au potentiel québécois, je dis: Regardez les Allemands qui, eux, ont confiance.

Je n'insiste pas trop sur le fait qu'il ne faut regarder que les Allemands ou que les Américains, parce que mon chiffre d'avant dit bien que les investissements privés ont crû de 12,6 %. Ce n'est pas juste des investissements étrangers, ça. Il y a beaucoup de Québécois et de Québécoises qui, l'an dernier, ont contribué à ce chiffre en agrandissant l'usine, en achetant des machines, en mettant de l'argent dans le fonds de roulement et tout ce qui constitue l'investissement.

Nous avons eu d'excellentes nouvelles aussi pour les ventes au détail: une augmentation de 7,7 %; livraisons manufacturières: 8 %; marché de la revente d'habitations: 33,1 %. Et, en outre, la Société centrale d'hypothèques et de logement nous apprenait, hier, que les mises en chantier ont atteint, en mars dernier, leur plus haut niveau depuis août 1994. Donc, tous ces chiffres convergent.

Ce redressement de l'économie, nous le percevons déjà depuis plusieurs mois. On en était contents, on en était heureux, mais nos espoirs étaient toujours rabattus par les chiffres désolants du chômage, de mois en mois. Pendant des mois, nous avons beaucoup souffert d'entendre, un vendredi matin... De bonne heure le matin, d'habitude, parce que, moi, ces jours-là, même si je voulais dormir, je ne le pourrais plus, j'écoute les chiffres du chômage, et ça n'a pas été toujours jojo depuis que j'occupe les fonctions que j'occupe présentement.

Sauf que, depuis quelques mois, je suis très heureux de me réveiller de bonne heure. Le Québec a créé, depuis le début de la présente année, 94,7 % de tous les emplois créés au Canada, de Saint-Jean, Terre-Neuve, à l'île de Vancouver. Si on avait fait un peu plus, ma foi, on dépassait le 100 %. C'est 94 %. Vous pouvez me dire: C'est un feu de paille, c'est quelques mois. Il y a du vrai là-dedans, sauf que, si je recule à juillet dernier, le Québec a créé quand même plus de 60 % des emplois du Canada. Alors, là, juillet dernier, ce n'est pas deux, trois mois; c'est plusieurs mois. Plusieurs mois, pour les économistes, ça fait ce qu'on appelle une tendance.

Je dis, avant que le député de Laporte ne le dise, qu'il est trop tôt pour chanter victoire et qu'il est trop tôt pour prétendre que tous nos problèmes sont réglés, tant s'en faut. Quand on est à 11 % de chômage, ce n'est pas une consolation de savoir que l'Allemagne est à 13 % puis que la France est à 12 %. Quand on est à 11 %, il faut penser que les États-Unis d'Amérique sont à 5 %. Il faut penser que l'Ontario, pour des raisons

structurelles, est à deux de moins et qu'on a du chemin à faire, et qu'on est résolu de le faire, mais, au moins, on est dans la bonne direction.

Alors, c'est la raison pour laquelle, dans le budget, j'ai mis des prévisions ultraconservatrices. Et c'est des prévisions mécaniques. Le député de Laporte les connaît par coeur; il faisait la même chose quand il était ministre des Finances, sauf que lui se trompait généralement sur le résultat final du déficit et des dépenses, ce qui, dans notre cas, évidemment, depuis deux ans, n'arrive plus. Donc, on fait des prévisions très conservatrices d'emplois pour être sûr de les dépasser et, dès qu'on a fait ces prévisions...

Et comment est-ce qu'on les fait, ces prévisions? D'une façon très simple. Les techniciens du ministère des Finances, qui m'accompagnent ici d'ailleurs, les meilleurs sont parmi nous, ils prennent les prévisions du secteur privé et ils les dépriment du facteur finance qu'on pourrait appeler le facteur F négatif. Quel est ce facteur mystérieux? C'est qu'on sait que nos compressions de dépenses pour réparer les erreurs du passé et les négligences du passé dépriment l'économie. On ne s'est jamais caché de ça. Ça peut être de 0,5 % par année. Le fait que nous ayons à amorcer ce cercle vertueux fait mal à l'économie. Alors, c'est pour ça qu'on fait des prévisions négatives.

Mais vous allez voir plus loin dans mon exposé, comme vous l'avez vu dans le discours du budget, qu'on ne fait pas juste des prévisions négatives. Quand on a cette prévision conservatrice, là, la bataille commence pour qu'elle soit fautive et pour que le résultat, en fin d'année, soit bien supérieur à nos modestes attentes du budget. Il y a une autre petite dimension aussi que vous connaissez, c'est que nos créanciers — et nous en avons beaucoup puisque nous avons 75 000 000 000 \$ de dettes — aiment mieux nous voir faire des prévisions conservatrices pour nous évaluer pour ce que nous sommes plutôt que de se faire conter des histoires, comme il est arrivé si souvent dans le passé, pour avoir de cruelles déceptions, en fin d'année, qui amenaient des décotes lamentables.

Quand je suis arrivé au gouvernement du Québec comme jeune fonctionnaire — ça fait déjà très longtemps de ça, avant que le député de Laporte ne me rappelle que c'était une période antédiluvienne — le Québec était coté AAA. On était comme la Banque mondiale, à toutes fins pratiques. Et il n'y avait pas de dette. Du temps de Maurice Duplessis, il n'y avait pratiquement pas de dette.

**Une voix:** Il n'y avait rien.

**M. Landry (Verchères):** Il ne faut pas dire qu'il n'y avait rien. D'abord, parce que Duplessis avait succédé à 40 ans de régime libéral, ce qui nous a fait passer à moins que rien, à Louis-Alexandre Taschereau et à ses successeurs. Et Maurice Duplessis — il y a des révisions historiques qui se font, je ne veux pas rentrer là-dedans — on ne peut pas prétendre qu'il nous avait mis

dans le chemin par la dette, ça, c'est sûr, parce qu'il ne s'endettaient pas.

Mais tout ça, par la suite, sans blâmer de façon absolue les gouvernements de la Révolution tranquille qui ont été obligés de faire beaucoup de choses pour accélérer la modernisation du Québec, a fait du Québec un État endetté. Et, au cours des dernières années, les quatre ou cinq, bien, là, on a eu deux ou trois décotes consécutives. Et ça, bien, on essaie de dire: Plus jamais, «never more», «nunca mas». On en a assez des décotes, on veut la recote. Mais ça, ça va prendre un certain temps parce que, quand on est décoté, malheureusement, c'est pour quelque temps. Il faut vraiment montrer qu'on est dignes de la recote.

Mais nous croyons que nous l'aurons, en particulier si nos objectifs économiques — et j'en parle maintenant brièvement — se réalisent. Je vous ai dit qu'on fait des prévisions pessimistes. Après ça, on fait tout ce qu'il faut pour qu'elles soient fausses. Comment est-ce qu'on va faire pour que ces prévisions soient fausses? D'abord, parce qu'on va stimuler au maximum les entreprises privées qui sont sur le point d'investir et à qui il manque un petit coup de pouce.

Nous croyons pouvoir, par ce petit coup de pouce qu'on peut appeler effet de levier aussi autrement, déterminer des investissements de 4 200 000 000 \$ par le secteur privé. Vous allez dire: Oui, mais 4 200 000 000 \$, c'est assez précis, ça, puis c'est un gros chiffre. Pourquoi vous dites ça? Bien, contrairement à ce que certains pourraient penser, on n'a pas tiré de plans sur la comète qui traverse notre ciel actuellement. On a fait une enquête systématique et sérieuse, on a pris un certain nombre de projets qui étaient dans les cartons, les planches à dessin et qui, avec un petit coup de pouce, se réaliseraient, et puis on en a éliminé beaucoup parce qu'on ne les croyait pas suffisamment plausibles. Nous avons gardé les plausibles. Nous en avons pour 4 200 000 000 \$.

● (17 h 20) ●

Je ne veux pas faire d'annonces prématurées. Je vais simplement, disons, en mentionner quelques-uns qui ont traîné dans tous les journaux: Intrawest. Intrawest a mis 500 000 000 \$ au pied du mont Tremblant et amont la côte dans des équipements de ski. Ils sont prêts à remettre ça à la même hauteur en termes d'argent, à remettre un autre 500 000 000 \$. Mais il faut des infrastructures, il faut un petit coup de pouce. On va le donner; ils vont le faire. Vous avez lu les nombreux articles sur UBI Soft, une compagnie française, la première mondiale dans sa catégorie en termes de multimédias. Avec un coup de pouce, nous pourrions aussi déclencher cet investissement d'UBI Soft, très créateur d'emplois dans un secteur de haute technologie, et ainsi de suite. Je vous donne deux exemples; je pourrais vous en donner 25. Je ne vous demande pas de nous croire sur parole; vous aurez juste à suivre l'actualité. Les journaux vont publier au fur et à mesure les investissements qui vont découler de ça.

Nous allons, pour cela, utiliser un fonds qui, à lui seul, va déclencher 2 200 000 000 \$, le Fonds pour

l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi, qu'on a appelé le FAIRE. Par le FAIRE, nous ferons à peu près la moitié de l'objectif et un peu plus, 2 200 000 000 \$. Nous ferons également décoller 1 300 000 000 \$ de plus par un effort accru de partenariat entre nos sociétés d'État et le secteur privé, essentiellement la Société générale de financement, la SDI, REXFOR et un certain nombre d'autres, et par l'utilisation de trois nouvelles mesures fiscales qui nous conduiront à ce 1 300 000 000 \$ supplémentaire.

Ces mesures sont que tout nouvel investissement manufacturier bénéficiera d'un congé de taxe sur le capital de deux ans. Donc, pas n'importe quoi, là, pas une pizzeria, à moins que ce soit une manufacture de pizza industrielle congelée pour exporter en Asie, ce qui est aussi un projet d'ailleurs qui est dans les cartons. Pour un nouvel investissement manufacturier, congé de taxe sur le capital de deux ans; amortissement accéléré, très accéléré donc, égal à 125 % de la dépense en capital encourue. De plus, toute nouvelle PME bénéficiera d'un congé fiscal complet. Qu'est-ce que ça veut dire, un congé fiscal complet? Ça veut dire ni taxe sur le capital, ni impôt sur les profits, ni cotisation au Fonds des services de santé.

Là, je vois le député de Laporte qui rigole parce qu'il se souvient d'une question posée par le député de Shefford, qui était complètement à côté de la plaque. Le député de Shefford, avec moins de brio, avait repris une blague de Parizeau. Parizeau avait dit: Une PME qui paye de l'impôt doit changer de comptable. Vous vous rappelez de ça? Bon, alors, le député de Shefford, pensant imiter le maître, redit la même chose. Sauf que Parizeau parlait de taxe, d'impôt sur le revenu. Parce qu'il est vrai qu'une PME qui commence: pas beaucoup de revenus, pas beaucoup d'impôt. Oui, mais, nous autres, on parle de congé complet, là. C'est là que ce n'est plus drôle, là. C'est là qu'on ne rigole plus. C'est congé complet des trois taxes: revenu, capital et masse salariale. Le fameux impôt sur la masse salariale, qui est tant décrié, on le règle.

Toujours dans la même veine, 235 000 000 \$ d'investissements seront déclenchés dans le monde de l'environnement. J'ai donné les détails dans le discours. Pour 500 000 000 \$ d'investissements découleront de deux instruments mis en place lors du sommet de Montréal. Cinq cents mégawatts de puissance énergétique disponibles par Hydro-Québec pour des projets structurants. Alumineries primaires, non. Des lingots, non. Bien que l'image soit boîteuse, ça nous sort par les oreilles, les lingots. On a assez d'alumineurs primaires.

Maintenant, si des alumineurs veulent venir ici pour faire des choses avec nous, il faut qu'ils aillent au-delà du lingot. Il faut qu'ils aillent au laminage; il faut qu'ils aillent aux fils, machines et barres, etc., et encore plus loin que ça, pour ne pas exporter des lingots d'aluminium sans valeur ajoutée à la frontière. C'est comme exporter de l'électricité. J'ai déjà donné des ratios là-dessus. Je les redonne, M. le Président. Peut-être que le député de Laporte va me laisser aller un peu. D'ailleurs,

il a l'air absorbé dans tout autre chose que mon discours.

**M. Bourbeau:** Pas de problème, M. le Président.

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** C'est bien.

**M. Landry (Verchères):** Je vais donner...

**M. Bourbeau:** Je suis en train de me concentrer sur ce que disait le ministre des Finances, en vérifiant ses données sur des statistiques que j'ai devant moi.

**M. Landry (Verchères):** Très bien, très bien, très bien.

**M. Bourbeau:** Je le suis à l'oeil et au doigt.

**M. Landry (Verchères):** Excellent. C'est comme ça qu'on aime ça, M. le Président: une opposition vigoureuse, une opposition éveillée puis une opposition durablement dans l'opposition.

Alors, je vais donner mon ratio qui est intéressant. L'industrie de l'aluminium dit que, pour fabriquer un lingot, ça prend une personne; pour faire une casserole en aluminium, ça prend sept personnes. Alors, il y a un écart de six emplois qu'on n'a pas à chaque fois qu'on exporte un lingot. Alors, cette stratégie consiste à passer, en termes simples, du lingot à la casserole et, ensuite, en termes fiscaux, bien, tout ce monde-là passe à la casserole, ce qui nous aide pour les finances publiques.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Landry (Verchères):** C'est mieux des gens qui travaillent que des gens qui ne travaillent pas en termes fiscaux. Ça ne vous étonnera pas d'entendre le ministre des Finances dire ça.

Il y a plusieurs projets dans le secteur public aussi, et ça, c'est surprenant, mais c'est cohérent. Le ministre de la Santé me disait à la blague que, là, il va être obligé de réapprendre à dépenser; tout ce qu'il fait depuis qu'il est là, c'est couper. Eh oui, il va pouvoir dépenser parce qu'on va faire des dépenses capitales dans le domaine de la santé, qui n'affecteront pas nos équilibres financiers d'une année sur l'autre parce que, si l'hôpital Notre-Dame construit un pavillon — c'est un exemple fictif que je donne — ils vont l'amortir sur 15 ans, ils vont l'amortir sur 20 ans, comme on amortit un immeuble. Donc, effet mineur sur les dépenses annuelles, mais quel soulagement pour transformer tous ces hôpitaux qui sont passés, lors du virage ambulatoire, d'hôpital de première ligne à chronique ou vice versa! Là, le ministre de la Santé va pouvoir le faire. Et la ministre de l'Éducation va pouvoir s'occuper des garderies, rencontrer son échec et avoir les lieux physiques qu'il faut pour ses garderies au mois de septembre, et

ainsi de suite. Alors, il y en a, là, pour 700 000 000 \$ dans la santé et les services sociaux, l'éducation, la culture et la réfection du métro de Montréal.

Vous savez aussi que ce budget a choisi de mettre en place une réforme fiscale majeure, et c'était l'année pour le faire. On a eu la commission D'Amours sur la fiscalité. Il n'y a rien qu'au Québec d'ailleurs que l'amour de la fiscalité peut être célébré comme ça par une commission. Unaniment, des gens qui venaient d'horizons très divers, là — de l'extrême gauche, il n'y en a pas au Québec; de l'extrême droite non plus, mais on allait de la gauche à la droite — nous ont fait des recommandations qu'il valait la peine d'analyser, d'écouter, de scruter.

On en a réalisé 50 % à peu près, puis on a puisé aussi dans la science fiscale du ministère des Finances qui, depuis des années, réfléchissait à la réforme fiscale pour présenter une réforme intéressante et qui ne cherche pas à duper la population. Le journal *Le Devoir* a titré *Le ministre des Finances prend d'une main et donne de l'autre*, c'est vrai. Il ne faut pas essayer de tromper le monde, là: c'est vrai au début, parce qu'à la fin de période, quand on arrive au déficit zéro, là, le contribuable est gagnant de la réforme. On se comprend?

Mais, en attendant, la taxe de vente, qui monte de 1 %, finance des baisses d'impôt, on l'a dit, de 3 % pour tout le monde qui est en haut de 50 000 \$, de 15 % pour les gens qui sont en bas de 50 000 \$, avec une moyenne de 6 %. Pourquoi est-ce qu'on a fait ça? D'abord, ce n'est pas changer quatre trente-sous pour une piastre, comme certains pourraient le croire, pas du tout. Nous nous sommes rendu compte que notre fiscalité à la taxe de vente était concurrentielle par rapport à nos voisins de l'Est et de l'Ouest. Nos voisins de l'Est, ça se comprend: ils se sont faits donner un cadeau de 1 000 000 000 \$ par le gouvernement fédéral pour ajuster leur taxe. Une honte! Une honte partagée par les gens de l'Ontario d'ailleurs qui ont une taxe de vente plus élevée que la nôtre, puis personne ne les a compensés puis personne ne leur a fait de cadeau.

Donc, tout ça pour dire qu'on avait une marge et on l'a utilisée, surtout que le Québec est une puissance exportatrice; vous avez vu que nos exportations augmentent de 20 % par an. Cette taxe, elle est soustraite du produit exporté, vous savez ça. Ça veut dire qu'on n'essaie pas de faire payer à nos clients étrangers les méfaits des administrations précédentes. On se débrouille avec ça puis on garde nos exportateurs concurrentiels.

Mais notre impôt sur le revenu, lui, il était surutilisé. Les gens en paient des impôts au Québec, énormément d'impôts, et ça devenait plus monstrable par rapport à l'Ontario. Alors, on monte la taxe de vente; si ça reste concurrentiel, on baisse les impôts, puis c'est tout le secret de la réforme fiscale, qui n'est pas un secret de toute façon; c'est basé sur le bon sens et la logique.

C'est pour ça que les députés sont revenus avec le sourire du congé pascal parce qu'ils se sont fait dire,

par ceux et celles qui étaient au courant, qu'il y avait 200 000 personnes qui payaient des impôts avant et qui n'en paieront plus du tout. Ils se sont fait dire, par des gens qui sont accablés par la taxe de vente depuis 1941, qu'ils vont maintenant être débarrassés parce qu'ils sont dans des couches moins bien nanties et qu'on va compenser intégralement les moins biens nantis pour tout l'impact de la taxe de vente. On va leur envoyer des chèques qui vont faire qu'ils n'auront pas payé de taxe de vente du tout.

• (17 h 30) •

Bon, le temps me presse plus que le jour discours du budget où il me pressait aussi d'ailleurs. Mais je ne veux pas vous réinfliger tout ce que j'ai dit ce jour-là; je vous en ai dit l'essentiel. Je remercie sincèrement le député de Laporte pour avoir consenti à me laisser parler un peu plus longtemps, malgré le peu d'intérêt qu'il porte à mes propos; c'est quand même un beau geste de sa part. Et nous allons maintenant écouter avec autant d'attention ce qu'il a à dire qu'il l'a fait pour nous écouter, nous.

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Merci, M. le ministre. Maintenant, M. le député de Laporte, vous avez compris le message du ministre et je vous autorise à utiliser environ une demi-heure, 25 minutes au moins.

**M. Chagnon:** Et même plus, si le ministre en convient.

**M. Blais:** Ah oui, jusqu'à 18 heures.

**M. André Bourbeau**

**M. Bourbeau:** M. le Président, tout en faisant remarquer au ministre des Finances...

**M. Landry (Verchères):** On a 10 heures, comme l'a dit le député de Masson.

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Donc, on peut être des fins causeurs. Allez, M. le député de Laporte.

**M. Bourbeau:** Tout en faisant remarquer au ministre des Finances que j'écoute avec mes oreilles et non pas avec mes yeux, M. le Président, et qu'au fur et à mesure qu'il nous défilait ses chiffres je prenais la peine de les vérifier continuellement dans des tableaux que j'ai devant moi. Alors, il ne faudrait pas que le ministre pense que je ne l'écoutais pas; au contraire, je l'ai écouté très bien.

Le ministre a commencé son allocution en disant que son budget était très hâtif cette année et que l'opposition devait être d'accord avec cette méthode, puisqu'on ne s'était pas plaint. Moi, je n'ai pas de problème avec le fait que le budget soit déposé tôt, M. le Président, quoique je dois dire que ça manquait un peu de respect

pour les acériculteurs, étant donné que le budget est arrivé en plein dans la période des sucres, comme on dit couramment, ce qui a pu créer des problèmes à des gens comme vous, M. le Président, qui êtes certainement un acériculteur...

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Ça dépend dans quelle région, hein, parce que, chez nous, ce n'était pas commencé encore.

**M. Bourbeau:** C'est vrai, M. le Président. Les gens du sud, en principe, voient le soleil avant les gens du nord. Mais, ceci étant dit, on a quand même réussi à passer à travers et le budget et les sucres, quoique ça ne soit pas encore terminé, je dois le dire.

Ce qui m'a un peu étonné, M. le Président, c'est que le ministre nous dit: On a déposé le budget d'une façon hâtive pour que les Québécois aient une vision globale de la fiscalité québécoise et des objectifs gouvernementaux en matière de budget et de finances publiques. Ce qui est étonnant, c'est que vous remarquerez comme moi que le budget a été déposé à peine une semaine après les crédits, après le budget de dépenses; donc, le budget de revenus vient une semaine après le budget de dépenses. Alors, comment se fait-il que, dans la semaine qui a séparé les deux, le gouvernement a trouvé le moyen d'augmenter les dépenses de 510 000 000 \$ dans le budget? Alors, ça étonne.

Je ne voudrais pas dire que c'est de l'improvisation, M. le Président; ça ne peut pas être improvisé, puisque les documents sont imprimés longtemps d'avance. Alors, qu'est-ce que ça veut dire? On nous présente un budget de dépenses et puis, une semaine après, on nous dit: Non, non, on s'est trompé; les dépenses, ce n'est pas exactement ce qu'on prévoyait, il y en a pour 510 000 000 \$ de plus. Alors, ce n'est pas très sérieux. Quand on dépose un budget de dépenses, on est censé déposer les vrais chiffres et ne pas arriver, une semaine après, avec un autre document qui est censé présenter les revenus, mais qui nous dit: Non, incidemment, il y a un autre 510 000 000 \$ de dépenses qu'on ajoute aux chiffres présentés la semaine dernière, ce qui n'est pas très élégant pour le président du Conseil du trésor à qui on impose une facture additionnelle, mais qui devait certainement être dans le coup, puisque ça s'est fait à une semaine d'intervalle.

Quand les budgets retardaient de quelques semaines après le dépôt des crédits, on pouvait comprendre cette évolution des finances publiques; à une semaine d'avis, ça n'apparaît pas très sérieux, là. C'est certainement quelque chose qui était prévu d'avance, et on ne comprend pas pourquoi une dépense n'est pas présentée avec les dépenses. Mais enfin, le ministre voulait se garder cette petite surprise pour la galerie, je présume.

Maintenant, M. le Président, une autre remarque que je voudrais faire à l'égard du budget, c'est que le premier ministre nous avait dit, le ministre des Finances aussi, que, pour chaque dollar de revenus qu'on irait

chercher, on réduirait les dépenses de quatre dollars. Quand on regarde le budget des dépenses et le budget des revenus, on se rend compte que ce n'est pas du tout ce qui est arrivé, mais vraiment pas du tout ce qui est arrivé. Au contraire, c'est presque l'inverse qui est arrivé. Pratiquement pour chaque dollar de dépenses qu'on a comprimé, on a augmenté les revenus de trois fois.

**M. Chagnon:** Quatre.

**M. Bourbeau:** Trois point quelque chose fois, oui. Alors, c'est donc dire, M. le Président, que le gouvernement n'a pas tenu ses engagements, d'abord, premièrement, et, deuxièmement, il ne s'est pas pris de la bonne façon pour arriver à ses objectifs. Les objectifs du gouvernement, on les partage, M. le Président. Le ministre peut avoir confiance en nous: on est parfaitement d'accord avec l'objectif de réduire le déficit à zéro. Il suit en cela la voie que nous avons tracée dans le budget de 1994, et nous allons le supporter, M. le Président, réellement tant qu'il va maintenir le cap sur l'objectif d'un déficit zéro.

Là où, peut-être, nous allons le lâcher en cours de route, c'est quant aux moyens utilisés. Si, par exemple, le ministre arrive et nous annonce dans quelques semaines qu'il va augmenter de nouveau les salaires des fonctionnaires de 1 000 000 000 \$ et qu'après coup il va venir augmenter les impôts d'un autre 1 000 000 000 \$ ou de 2 000 000 000 \$, M. le Président, là, on ne sera pas d'accord. Nous, on avait cru et on était d'accord avec une philosophie qui faisait en sorte de réduire les dépenses dans une large proportion et de voir les revenus augmenter en fonction de la croissance économique; ça, on était d'accord.

Mais de voir les revenus augmenter par une pluie de nouvelles taxes, ça, ça ne rencontre pas du tout, du tout notre façon de voir les choses. Et les chiffres sont là, M. le Président, on voit que le ministre a augmenté ses revenus. Et là j'enlève toute la question des transferts fédéraux parce que, là, ça serait six à un, M. le Président; alors, j'enlève ça pour qu'on ne regarde que les vrais chiffres, transferts fédéraux mis à part. Il reste que quand même le ministre va chercher un peu plus de trois fois plus de revenus qu'il ne réduit les dépenses. Ce n'est pas la bonne façon de procéder.

Et je reviens là-dessus, M. le Président: Si le gouvernement n'avait pas fait cette décision préférentielle, d'abord, d'annuler la loi 102 qui, on s'en souviendra, réduisait de 1 % d'une façon régulière et récurrente la rémunération de la fonction publique et qui gelait, à toutes fins pratiques, la rémunération pour un temps indéfini, si le gouvernement n'avait pas annulé cette loi-là, d'abord, il aurait sauvé 1 % et la récurrence qui s'ensuit. Deuxièmement, si le gouvernement n'avait pas accédé à la demande des syndicats d'augmenter les salaires à deux reprises depuis cette date-là...

**M. Chagnon:** Trois.

**M. Bourbeau:** À trois reprises?

**M. Chagnon:** La troisième fois le 1er janvier de cette année.

**M. Landry (Verchères):** Quatre.

**M. Bourbeau:** Bon. Alors, le député de Westmount—Saint-Louis, expert en la matière, me signale que c'est trois, M. le Président. Le total, de toute façon, tel qu'admis par la ministre de l'Éducation, naguère ministre des Finances, était de 1 000 000 000 \$. Ça, c'est le chiffre admis, c'est dans les documents, les conférences de presse de la ministre; on les a. Alors, 1 000 000 000 \$ d'ajoutés, M. le Président, dans les dépenses gouvernementales à la veille du référendum, et ce 1 000 000 000 \$ nous suit toujours et oblige le ministre des Finances — malheureusement, je dois le dire, M. le Président — à s'attaquer d'une façon déraisonnable, je dirais, à la qualité des services publics.

On n'aurait pas besoin, si on n'avait pas fait ces cadeaux-là, M. le Président, de travailler à la tronçonneuse dans les budgets de l'éducation, dans les budgets de la santé; on n'aurait pas besoin de déclarer une guerre ouverte aux municipalités, comme on le fait présentement, parce que, avec 1 000 000 000 \$, on peut faire pas mal de chemin. Prenons dans l'éducation, par exemple, c'est presque criminel d'aller continuer à couper dans l'éducation quand on sait comment notre système d'éducation a des problèmes, quand on voit comment on devrait... Je ne sais si on devrait réinvestir, M. le Président, mais, au moins, on ne devrait certainement pas couper dans l'éducation.

J'ai fait allusion, lors de mon allocution en Chambre, M. le Président, à la question de la langue, parce que je disais que, quand on brasse le dossier de la langue, on nuit à l'économie québécoise. Mais, je reviens là-dessus, M. le Président, il ne faut pas couper dans l'éducation quand on regarde la qualité du français qui est enseigné au Québec, qui est parlé au Québec. C'est une honte, littéralement une honte que de regarder nos programmes de télévision, nos supposés programmes de télévision, continuités ou romans qui ont des cotes d'écoute très importantes.

• (17 h 40) •

Je vous le demande, M. le Président: Quand vous serez chez vous une prochaine fois, ouvrez la télévision, regardez les programmes les soirs de semaine. C'est sûr qu'on est à Québec, ici, mais, maintenant qu'on ne siège plus le soir, vous pourrez les regarder. À TVA, à Radio-Canada — Radio-Canada, qui devrait être censée avoir une vocation un peu plus culturelle — M. le Président, c'est affreux. C'est littéralement affreux que d'entendre ce français-là. Je l'ai dit en Chambre et je le répète. Quand on a des enfants et des petits-enfants qui écoutent, à la télévision, ce genre de programmes là et qui voient des vedettes de la télévision, des gens qui sont connus, qui viennent s'exprimer dans un français

aussi bâlard... C'est du patois, M. le Président, et, en plus de ça, plein de sacres, hein, de jurons; on ajoute tout ça en prime, en prime. Et on s'étonne, après ça, que, au Québec, la langue française soit en décrépitude.

M. le Président, il faut donc ne pas couper dans l'éducation. Il faudrait même s'assurer que nos professeurs vont être à même d'enseigner un français de qualité. Ça commence par là. Quand on ne peut pas s'exprimer, c'est bien difficile, après ça, de faire autre chose. Il y a un lien très étroit entre la pensée puis le langage; le ministre des Finances est bien au courant de ça, M. le Président. Le ministre des Finances, qui, lui, a une belle éducation, s'exprime bien, et on le comprend. Enfin, on n'est pas d'accord avec lui toujours, mais, au moins, on le comprend. On sait ce qu'il veut dire. Alors, ça, c'est un problème, l'éducation, M. le Président, et le ministre des Finances, là, le gouvernement, plutôt, oblige, avec ses cadeaux préférendaires, à faire des coupures importantes dans l'éducation.

Prenons maintenant la santé. Dans la santé, je n'ai pas l'intention de faire un long discours, mais je vais vous raconter une anecdote, M. le Président. J'ai eu l'occasion de parler, hier, avec une personne de mon comté, qui s'est amenée à l'hôpital Hôtel-Dieu — je donne le nom de l'hôpital — en fin de semaine dernière. Elle avait de la fièvre, hein; une personne d'une quarantaine d'années qui faisait 103 de fièvre, ce n'est quand même pas rien. Hospitalisée d'urgence, la personne n'avait pas dormi de la nuit, donc sans sommeil depuis 24 heures. On l'a reçue à l'urgence, M. le Président, et elle a passé 24 heures sur une civière dans la salle d'urgence, dans un corridor, parce qu'il n'y avait pas de place, bon.

Alors, cette personne-là m'a dit: Écoutez, M. Bourbeau, impossible de dormir sur une civière dans une salle d'attente. Ça, c'est des faits. Je peux nommer des noms, là, si la personne m'autorisait. Je ne pense pas qu'elle m'autoriserait à donner son nom, mais elle m'a autorisé à en parler. Mais 24 heures dans une salle d'urgence, avec 103 de fièvre, quand on n'a pas dormi la nuit précédente, c'est inhumain. C'est vraiment inhumain, et ça, je n'invente rien, là. Je le déclare comme étant un fait.

Moi, je trouve que, il me semble que... Maintenant qu'on est censé avoir fait des virages ambulatoires et qu'il devrait y avoir moins de personnes dans les hôpitaux, bien, comment se fait-il qu'il n'y a pas plus de place? On est censé avoir libéré les lits d'hôpitaux pour envoyer les gens plus rapidement chez eux et voilà une personne, que je connais personnellement et à qui j'ai parlé, qui a passé, M. le Président, 24 heures dans une salle d'attente, dans un corridor, avec une fièvre de 103. Alors, ça n'a aucun bon sens. Alors, là, ça, c'est une conséquence concrète de coupures budgétaires qui ont été faites et qui n'auraient pas dû être faites, qu'on n'aurait pas eu besoin de faire si le gouvernement n'avait pas lui-même créé son propre problème en accordant, à la veille du référendum, 1 000 000 000 \$ d'augmentation à ses fonctionnaires.

Et les municipalités. Alors, là, parlons des municipalités, M. le Président. Le gouvernement est parti en guerre contre les municipalités, ça, c'est bien évident. On n'a qu'à lire, un peu partout dans les journaux, les commentaires là-dessus. Le gouvernement utilise, à l'endroit des municipalités, un langage doucereux. On parle de transferts aux municipalités, de compressions, etc., mais, dans le fond, là, il est évident que, comme le disait Michel Girard dans *La Presse*, ici: «Le gouvernement Bouchard prétend que les municipalités devraient trouver le moyen d'absorber ce manque à gagner en sabrant tout simplement les salaires et les services municipaux. Soyons optimistes! Si les municipalités réussissent à absorber la moitié de cette facture, chapeau! Résultat: un manque à gagner de 250 millions par année devra être épongé par une hausse des taxes municipales.» Et d'ajouter M. Girard: «Depuis l'an passé, le gouvernement Bouchard a transféré, en "responsabilités" additionnelles — le mot «responsabilités» est entre guillemets, là — aux municipalités quelque 400 autres millions de dollars.»

M. le Président, on nous annonce, pour l'an prochain, 500 000 000 \$ et, déjà, là, depuis l'an dernier, c'était 400 000 000 \$. Ça fait pas mal d'argent et, pour un, je suis un électeur qui a reçu un compte de taxes passablement sucré et augmenté en janvier 1997, et ça, c'était l'effet des 400 000 000 \$ de l'an dernier. Imaginez-vous s'il en vient 500 000 000 \$ l'an prochain, M. le Président, et les augmentations de taxes municipales, ça sera quelque chose d'absolument faramineux. Et là ça ne comprend pas les taxes scolaires qui évidemment vont être également augmentées, puisque le gouvernement fait la même chose avec le milieu scolaire.

Le ministre a parlé des emplois, tout à l'heure, M. le Président. Il faut se réjouir quand le Québec crée des emplois et, autant que le ministre, je me réjouis que, selon Statistique Canada, le Québec aurait créé 27 000 emplois le mois dernier. Encore faut-il être prudent. Le ministre l'a été, je le reconnais. Les données de Statistique Canada sont faites par échantillonnage et, ordinairement, quand un mois est très mauvais, le mois suivant est meilleur, et l'inverse est vrai aussi. Mais, même si l'effet de balancier joue, on doit reconnaître que, depuis trois ou quatre mois, il y a quand même, avec les 27 000 d'aujourd'hui, quelque chose comme 55 000 nouveaux emplois qui ont été créés au Québec et que ça représente une bonne partie des emplois créés au Canada.

Mais ce qui est ironique, très ironique, c'est que, l'an dernier, à pareille date, lors du discours inaugural, le premier ministre Bouchard racontait ceci, et je cite le premier ministre: «Le mois dernier était le septième mois consécutif où le Québec a enregistré un gain net d'emplois, ce qui signifie que nous avons créé plus d'emplois que nous n'en avons perdu. Combien, disait M. Bouchard? 63 000 de plus en sept mois. En fait, pendant cette période, disait-il, le Québec, qui forme moins de 25 % de la population canadienne, a créé 37 % des emplois au Canada.» Fin de la citation.

M. le Président, ce qu'il est triste de constater c'est que le premier ministre et le ministre des Finances ont réussi à détruire ces gains en quelques mois à peine, car le Québec, en 1996, n'a créé que 5 % des emplois au Canada. Ces 5 % représentent la pire performance pour le Québec depuis la Révolution tranquille. Je ne souhaite pas que, cette année, on répète la même chose que l'an dernier, mais je dois dire que je comprends pourquoi le ministre des Finances est très prudent dans son évaluation de la situation, puisque, l'an dernier, les gains des premiers mois ont été pratiquement annulés en fin d'année par des pertes substantielles, de sorte que les fruits n'ont pas rencontré la promesse des fleurs, pour employer l'expression consacrée.

Les investissements privés. Le ministre nous est revenu encore avec les investissements privés. Tout à l'heure — c'est une des raisons pour lesquelles je ne semblais pas écouter le ministre, mais je l'écoutais — je regardais des statistiques. J'ai ici devant moi les plus récentes données du Bureau de la statistique du Québec. Le ministre nous a dit, tout à l'heure, à plusieurs reprises, que les investissements privés ont augmenté de 12,6 % — les investissements privés, je dis bien — en 1996. Les chiffres, que j'ai devant moi, du Bureau de la statistique sont à l'effet qu'entre 1995 et 1996 les investissements du secteur privé sont passés de 17 019 000 000 \$ à 18 559 000 000 \$, ce qui signifie une hausse de 9 %. M. le Président, je ne prétends pas que c'est rien; c'est quelque chose, 9 %. Mais il ne faudrait quand même pas lancer des chiffres de 12,6 % quand les données, si on les regarde, si on les calcule, indiquent que c'est 9 %. Bravo pour le 9 %, mais à moins qu'on me dise que les chiffres du Bureau de la statistique du Québec ne sont pas exacts, jusqu'à preuve du contraire, pour nous, on voit que c'est 9 %.

Maintenant, pour ce qui est des emplois, je voudrais revenir sur les emplois dont le ministre parlait tout à l'heure en nous disant que, l'an dernier, on avait créé 60 % des emplois au Canada depuis juillet dernier. Ça m'a intrigué quand le ministre a dit: 60 % des emplois depuis juillet dernier. Je suis retourné voir les statistiques de création d'emplois depuis juillet dernier. Je comprends pourquoi le ministre a dit depuis juillet dernier; il n'a pas dit depuis juin dernier, parce qu'on exclut le mois de juillet quand on dit depuis le mois de juillet dernier.

• (17 h 50) •

Au Québec, en juillet dernier, il s'était perdu 40 000 emplois dans un seul mois. C'était la plus grosse perte d'emplois dans un seul mois, M. le Président, depuis longtemps. Alors, en écartant cette immense perte d'emplois en juillet et en commençant au mois d'août, qui était un bon mois, ça améliore le tableau, d'autant plus qu'au Canada, en juillet dernier, il s'était créé 23 000 emplois. Donc, on a mis de côté les 23 000 emplois créés au Canada, les moins 40 000 créés au Québec et, à partir de là, évidemment ça aide à donner de bonnes statistiques. Si on avait inclus le mois précédent, évidemment la statistique aurait été différente.

Mais je n'en fais pas grief au ministre des Finances, M. le Président; c'est un hasard sûrement s'il a choisi de partir du mois de juillet.

**M. Landry (Verchères):** On peut commencer en janvier, si vous voulez.

**M. Bourbeau:** Mais disons que notre rôle est de mettre les chiffres en perspective et de faire en sorte qu'on puisse bien les comprendre. M. le Président, le temps passe. Il y avait aussi...

(Consultation)

**M. Bourbeau:** M. le Président, je vois que le temps passe. J'ai pris mes 20 minutes; je vais laisser la parole...

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Il nous reste 10 minutes.

**M. Bourbeau:** Non, M. le Président. Je sais que le député de Masson voulait parler.

**M. Blais:** M. le Président, je peux les faire, les 10 minutes, il n'y a pas de problème. Je peux faire une heure.

**M. Bourbeau:** J'ai, pour l'instant, terminé ce que j'avais à dire et je reviendrai plus tard. M. le Président, merci.

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Merci, M. le député de Laporte.

**M. Blais:** M. le Président, si vous me permettez...

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** M. le député de Masson.

**M. Yves Blais**

**M. Blais:** M. le Président, je vais fêter, dans quelques jours, ma dix-septième année dans cette Chambre. Je suis un démocrate de nature. J'adore quand l'opposition nous fait des critiques constructives, j'adore ça. Je ne sais pas pourquoi et je me le demande, et j'espère que la plupart des gens dans cette salle et ceux qui nous écoutent et qui nous liront se le demanderont aussi... Dans quelque budget que ce soit, il y a toujours des très bonnes choses et il y a toujours des choses qui sont moins bonnes. Quand on est dans l'opposition, de façon générale on prend le budget et on fait une critique constructive en disant au ministre qui s'en occupe: M. le ministre, vous avez fait tel geste, vous avez posé tel geste et vous dites qu'il va y avoir telle production, mais vous vous êtes trompé. Vous auriez dû, plutôt que de prendre de l'argent dans la taxe de vente, par exemple,

aller la prendre ailleurs votre taxe parce que la taxe de vente est improductive. Mais ce n'est pas ça qu'on a entendu, M. le ministre. On a entendu des choses comme celle-ci...

Mais j'aimerais dire avant que, vu que monsieur notre critique, le député de Laporte, est un type qui a beaucoup de lettres, il connaît très bien ce petit dicton: «Aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années». Mais de la façon dont il critique le budget, la valeur, il semble l'écrire «l'» et non pas en deux mots. Il ne voit pas la valeur de ce jeune budget. Et c'est ce que je veux vous reprocher.

**M. Bourbeau:** M. le Président, c'était une blague.

**M. Blais:** C'est ce que je suis après dire. Votre critique du budget semble une grosse blague. C'est ce que je veux vous dire. Pourtant, vous connaissez bien le tabac et, vu que vous avez répondu, mettez ça dans votre pipe.

**M. Bourbeau:** J'espère qu'elle va être meilleure que la première.

**M. Blais:** Ça m'a fait de la peine parce que vous êtes un homme de lettres et, deuxièmement, il est vrai qu'au Québec beaucoup de gens parlent une langue française qui n'est pas châtiée. Je le reconnais. Ça fait deux fois dans l'espace d'une dizaine de jours qu'on vous entend tenir exactement le même langage. Il me semble qu'on a assez de problèmes linguistiques sans que vous reveniez ajouter un autre volet qui serait le suivant. Je connais très bien la perspicacité du Parti libéral. Un, sans l'endosser complètement, mais en ne le réfutant pas, vous encouragez et vous acceptez que l'on dise que la minorité, ici, n'est pas bien traitée, en ne les décourageant pas. C'est un volet que je déteste entendre de votre côté.

Voici maintenant un autre flanc où vous voulez vous attaquer, en vous attaquant directement à la langue française, en disant que, comme colonisés, nous avons un langage d'agriculteurs de 1400. Il est bien possible que tous les gens n'aient pas eu la chance que vous avez eue, vous, de faire un cours classique et d'aller à l'école, c'est possible. Mais je n'aime pas qu'on déprécie les miens, surtout quand on est un élu et qu'on est censé faire partie de l'élite.

Ce volet-là, si c'est pour garder dans vos rangs ceux qui sont extrêmement exigeants et trop exigeants non sur des droits, mais sur des privilèges que voudrait garder la minorité, bien, je vous demanderais de ne plus revenir avec ce petit refrain; nous l'avons trop entendu et c'est trop malheureux qu'un homme de votre rang et l'élu que vous êtes, et un homme que la vie a doté d'une grande intelligence et d'une grande façon d'agir... Je ne trouve pas ça normal et ça m'horripile, ça me vexe, je n'aime pas ça entendre ça. Parce que je sais qu'en dessous, à cause de votre comté, vous ouvrez la porte à

n'aime pas ça entendre ça. Parce que je sais qu'en dessous, à cause de votre comté, vous ouvrez la porte à une dépréciation de ce que nous sommes, et on a été assez dépréciés par les autres que je ne voudrais pas qu'entre nous nous nous dépréciions. Je n'aime pas ce volet et je suis persuadé que le ministre des Finances partage exactement la même pensée que moi.

Alors, si vous n'avez pas, vous, personnellement, eu la visée de nous déprécier comme majorité au Québec, en disant ça, eh bien, il faudrait que vous fassiez attention parce que c'est très facile de penser que, dans le fond de ce que vous dites, c'est cette dépréciation-là, qui serait une nouvelle facette de la destruction de ce vouloir se prendre en main que, de ce côté-ci de la table, nous défendons parce que nous croyons que nous sommes rendus à maturité pour ce faire. Si je me trompe j'aimerais bien l'entendre, mais c'est difficile à prendre, c'est très difficile à prendre après 16 ans dans cette Chambre, surtout que jamais je ne vous avais entendu, avant une dizaine de jours, déprécier, déprécier les 81 % des Québécois.

Que vous trouviez que nous traitons mal nos minorités, vous avez tort là-dessus. M. Levine l'a dit au Sommet. Oui, vous endossez toujours les Mordecai et les extrémistes qui réclament beaucoup. Jamais il ne les blâme, jamais il ne les blâme. En ne les blâmant pas, tacitement vous les approuvez. Qui ne dit mot, virgule, consent — écrivez «consent» comme vous voulez — qui ne dit mot, consent. Et, vu que vous ne dites mot c'est sûr que vous consentez; en tout cas vous ouvrez la porte à l'interprétation.

M. le Président, je n'avais que ces quelques remarques qui sont... On a le droit de revenir, puis je reviendrai parce qu'on a 10 heures, je reviendrai. Et je connais l'esprit fertile du député de Laporte, je connais sa bonhomie, je connais aussi son fair-play et j'espère qu'on aura d'autres échanges, M. le Président, si vous me permettez d'y revenir un peu plus tard. Ce n'était qu'une introduction à de longs discours qu'on tiendra ici.

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Ce sera votre droit, M. le député de Masson, de revenir avec l'alternance. M. le député de Laporte pour les deux minutes qui restent.

**M. André Bourbeau**

**M. Bourbeau:** Alors, M. le Président, je veux simplement dire que, comme la plupart des gens, sinon la totalité des gens dans cette Chambre, je déplore, quant à moi, et je condamne l'intolérance sous toutes ses formes, autant celle des Mordecai que celle du député de Masson quand elle s'exprime.

Pour ce qui est de ce que j'ai dit sur la langue, je ne retire rien de ce que j'ai dit sur la langue, M. le Président. Je n'ai pas déprécié les Québécois; j'ai simplement déploré que nos médias, certains médias, se fassent la courroie de transmission d'une façon de parler

qui n'est pas celle que nous souhaiterions voir les Québécois parler. Et je suis convaincu que le député de Masson, dans son for intérieur, ne peut pas faire l'apologie de la langue qui est parlée. J'en suis convaincu — d'ailleurs, il opine du bonnet — et je n'ai aucune intention, M. le Président, de déprécier les Québécois ou de les blâmer de la situation.

Ce que je dis, c'est que c'est malheureux que notre système d'éducation n'ait pas permis au cours des années — quand je parle des années, je parle des cinquante dernières années, peut-être des trente dernières années — de faire en sorte d'améliorer la qualité de notre langue. C'est ce que je dis et qu'il faut investir dans le système d'éducation, mais pas n'importe comment. Il faudrait que les efforts soient faits pour que l'enseignement de la langue française soit amélioré de façon à ce qu'on puisse voir une amélioration dans la qualité de la langue, ce qui n'est pas le cas. Quant à moi, j'ai plutôt l'impression que c'est une détérioration. Et, quand, sur les ondes, on valorise une façon de parler qui n'est pas la meilleure, au contraire, qui est peut-être la moins bonne, bien, il ne faut pas se surprendre que, par voie de conséquence, après ça, les jeunes ne soient pas incités à améliorer la qualité de leur français.

• (18 heures) •

Si le député de Masson est scandalisé de ce discours-là, M. le Président, bien, moi, je ne comprends pas parce que je pense que c'est même notre devoir, en tant qu'hommes publics ou femmes publiques, de dire ces choses-là. Et ce serait un électoralisme de bas échelle que de taire ces choses-là ou de se sentir menacés dans je ne sais pas quoi, là, et de ne pas le dire. M. le Président, on me rendra quand même justice en disant que ce que je dis, j'en suis convaincu et je ne suis pas le seul d'ailleurs qui le croit. Peut-être que tous ceux qui le croient ne le disent pas. Ce n'est peut-être pas électoralement rentable, je ne sais pas, je n'ai pas fait de sondage. Mais il reste une chose, c'est que, si plus de gens le disaient, peut-être qu'éventuellement, M. le Président, il y a des médias ou des auteurs qui feraient des efforts pour faire en sorte de favoriser la bonne expression de langue française. Et je pense que ce serait dans le meilleur intérêt de tous.

**Le Président (M. Baril, Arthabaska):** Bon, ceci dit, ça promet pour la journée de demain. On aura encore neuf heures pour échanger. Sur ce, je suspends les travaux jusqu'à demain, effectivement, 10 avril, 9 heures.

(Fin de la séance à 18 h 2)